

La municipalité de « gauche » double la facture du gaz pour 15 000 familles ouvrières !

Par un courrier daté du 10 janvier 2022, la RIVP* (Régie immobilière de la Ville Paris), bailleur social au conseil d'administration duquel la municipalité parisienne PS-PCF-EELV-Génération.s est majoritaire, a annoncé à Mme N. le doublement de sa facture de gaz.

La RIVP écrit : « Le prix du gaz a très fortement augmenté depuis quelques mois et a été multiplié par 6 ces dernières semaines. (...) Le fournisseur de gaz qui s'était engagé à garantir un prix fixe en 2021 et 2022 a finalement décidé unilatéralement d'arrêter l'approvisionnement en gaz des chaufferies de la RIVP. (...) La RIVP a donc été contrainte de conclure un nouveau marché de substitution en urgence (...) avec un nouveau prix du gaz qui est celui du cours actuel, soit en très forte hausse par rapport à celui de l'ancien marché. Afin de vous éviter le paiement d'une régularisation de charges trop importante en fin d'année, votre acompte de chauffage est porté de 26,07 euros à 59 euros (...). Pour les locataires dont la production d'eau chaude est collective, le prix du m3 d'eau chaude est également réévalué à 12,5 euros par m3. »

Les étapes de la privatisation du gaz :

- 1998 : une directive européenne impose la privatisation partielle du gaz avec l'accord du gouvernement de « gauche plurielle » (PS, PCF, Les Verts) de Lionel Jospin.
- 2000 : l'Assemblée nationale à majorité PS-PCF-Les Verts vote la loi de modernisation du service public de l'énergie, qui ouvre la voie à la privatisation d'Électricité de France (EDF).
- 2002 : en décembre, sous le deuxième gouvernement Chirac-Raffarin (17 juin 2002-31 mars 2004), le Parlement adopte la transposition de la directive de 1998 ouvrant le marché du gaz à la concurrence pour les professionnels. L'ouverture totale des marchés du gaz et de l'électricité interviendra le 1er juillet 2004 pour les professionnels et le 1er janvier 2007 pour les particuliers. Le service public Gaz de France est transformé en une société anonyme qui reste détenue majoritairement par l'État.
- 2008 : Gaz de France et Suez fusionnent pour former un groupe dans lequel l'État devient minoritaire et qui sera rebaptisé Engie en 2015.

15 000 familles logées par la RIVP ont reçu ce même courrier. Selon leparisien.fr, la hausse s'établirait en moyenne à 480 euros par an et par foyer !

C'est dans le contexte de chômage, de précarité et de misère que la RIVP et la municipalité Hidalgo-Brossat (adjoint au logement PCF) prétendent faire porter le coût de ce changement de marché sur les 15 000 familles ouvrières des immeubles avec chauffage collectif au gaz ! On sait que, déjà, beaucoup de familles sont parfois obligées de se priver d'un repas, sont dans les files d'attente des secours alimentaires pour pouvoir nourrir leur famille. Aujourd'hui, elles ne pourront plus se chauffer correctement, mettant leur santé et celle de leurs enfants en danger.

Voilà où mène la politique de privatisation des services publics du gouvernement relayée par la Ville de Paris : le chaos, la misère aggravée (voir encadré).

Dans ce même courrier, Simon Molesin, directeur du patrimoine de la RIVP, écrit : « La RIVP engagera toutes les actions à sa disposition pour faire supporter in fine au fournisseur qui a cessé d'exécuter son contrat les conséquences de sa décision et reversera intégralement à ses locataires les sommes qu'elle compte obtenir en compensation. »

Il faudrait donc que les familles payent aujourd'hui, et demain, on les rembourserait... ? Non ! Inadmissible ! **C'est à la Ville de Paris de prendre en charge le paiement intégral de la hausse, maintenant !**

Plus généralement, **que soient réquisitionnés les 600 milliards d'euros**, dont la première tranche de 343 milliards a été votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 19 mars 2020, **pour qu'ils soient mis au service du droit au logement digne, du blocage des loyers, de la santé des familles** et, pour cela, que s'organise l'action qui oppose au chaos capitaliste l'ordre ouvrier.

* RIVP : Régie immobilière de la Ville de Paris, organisme de logement social aujourd'hui présidé par David Belliard (EELV), adjoint de Mme Hidalgo, maire de Paris. La Ville de Paris est actionnaire majoritaire de la RIVP depuis 2007.

En deux ans, le gouvernement Macron a offert près de 600 milliards aux capitalistes...
qui s'en sont servis pour licencier, précariser, et engraisser un peu plus les actionnaires.

La démocratie exige :
Ces 600 milliards doivent être rendus au peuple !

Ils doivent être rendus à la majorité qui n'a que son travail pour vivre, pour financer les hôpitaux,
l'école et les services publics, pour augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux.

Nom, prénom	Adresse postale, courriel, téléphone	Je participe au meeting	Signature	Soutien financier

Je prends contact avec POID

J'adhère au POID

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone/e-mail :

À retourner : poid.paris@gmail.com ou par courrier à POID Paris, 67 avenue Faidherbe, 93100 Montreuil